

RÉFORME DU FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



MEDEF COLLECTION
PROPOSER

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**





MEDEF COLLECTION

PROPOSER

LA COLLECTION QUI RASSEMBLE LES PRISES DE POSITION OFFICIELLES DU MEDEF.

PARTAGER

LA COLLECTION QUI MET EN AVANT LES COLLABORATIONS DU MEDEF.

ACCOMPAGNER

LA COLLECTION QUI RÉUNIT LES GUIDES ET BONNES PRATIQUES DU MEDEF.



POURQUOI MODIFIER LE FINANCEMENT ?



**DÉPENSES
SOCIALES**



32 %
du PIB

UN MODÈLE UTILE... MAIS FRAGILISÉ

Les Français sont attachés à leur modèle de protection sociale. Les entreprises aussi. Parce qu'il protège face aux aléas de la vie, qu'il contribue à la cohésion de notre pays et sécurise les parcours professionnels, au bénéfice des salariés comme de l'économie.

Mais nous devons regarder la réalité en face : ce modèle est confronté à des déséquilibres croissants :

- **plus de 250 milliards d'euros de dette sociale** et des déficits qui dépassent 20 milliards d'euros chaque année ;
- une dynamique de dépenses tirée par le vieillissement de la population.

Avec des dépenses sociales représentant 32 % du PIB, **nous vivons au-dessus de nos moyens, fragilisant chaque jour un peu plus notre modèle.**

UN FINANCEMENT QUI PÈSE TROP SUR LE TRAVAIL



La Sécurité sociale repose encore très majoritairement sur les revenus du travail, qui assurent **environ 80 % du financement.**

Dans le même temps, la population vieillit, les dépenses progressent et la croissance économique ralentit, rendant ce modèle de plus en plus difficile à soutenir.

Or la France est déjà l'un des pays où les prélèvements sont les plus élevés, notamment sur le travail. Porter l'essentiel de l'effort sur les entreprises et les salariés **fragilise la compétitivité, pèse sur l'investissement et l'emploi, tout en pénalisant le niveau de vie des actifs.**

Ce déséquilibre est d'autant plus préoccupant que la robotisation pourrait réduire la part du travail dans la création de richesse, fragilisant encore l'assiette principale de financement.



UN PRÉALABLE : LA MAÎTRISE DES DÉPENSES SOCIALES

L'évolution des assiettes de financement et des règles de gouvernance ne suffira pas, à elle seule, à résoudre la situation financière de la Sécurité sociale. La maîtrise de la dynamique des dépenses, en particulier en matière de retraite (où l'écart est le plus grand avec nos voisins) et de santé est prioritaire. De même, **l'augmentation de la richesse créée constitue une condition indispensable à la soutenabilité de notre modèle social**. En ce sens, le MEDEF rappelle la nécessité d'augmenter notre taux d'emploi, en particulier chez les jeunes et les seniors, afin de réaligner notre niveau de production avec les exigences de notre modèle social. **Pour autant, la question du financement n'est pas neutre. Elle produit des effets économiques et structurels majeurs.**



L'enjeu n'est pas de remettre en cause notre protection sociale, mais de lui redonner des bases de financement plus solides, plus lisibles et mieux adaptées aux transformations de notre économie et de notre démographie.



21,6 Md €
de déficit en 2025
pour la sécurité sociale



250 Md €
de dette sociale estimée toute
administration confondue



60 %
de la dette française est liée
aux prestations sociales



57 %
des dépenses publiques
sont des dépenses sociales



1/4 des Français
en 2040 auront
plus de 65 ans



80 %
du financement repose
sur l'activité et le travail



982 Md €
de dépenses de protection
sociale en 2024

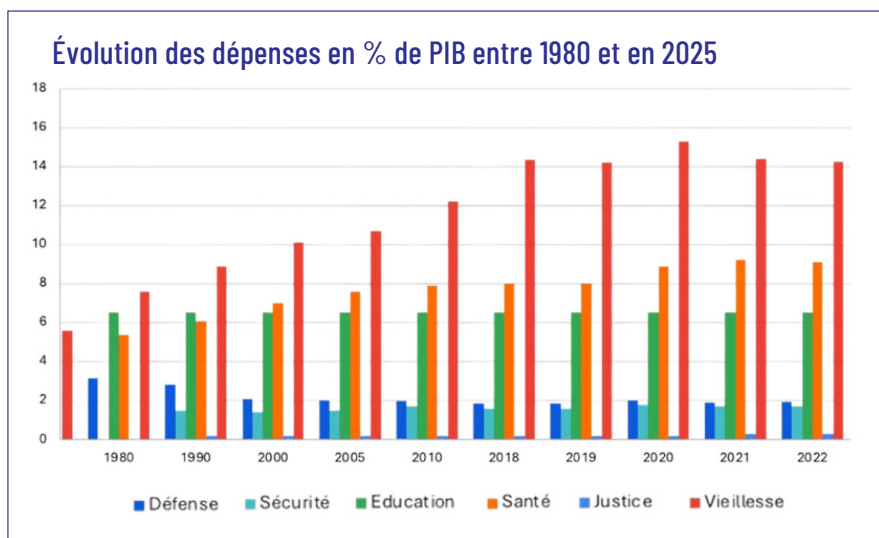


350 Md €
de dette cumulée par le régime
général de retraite d'ici 2045

Sources : 250 Md€ : calcul MEDEF à partir des sources publiques disponibles (détail dans le livre blanc) ; 57 % : INSEE-DRESS ; 60 % : Nicolas Dufourcq. La Dette sociale de la France ; 1/4 : INSEE ; -23,5 Md€ : DSS ; 350 Md€ : Cour des comptes ; 80 % : DSS ; 982 Md€ : DRESS.



DEPUIS 50 ANS, SEULES LES DÉPENSES SOCIALES AUGMENTENT

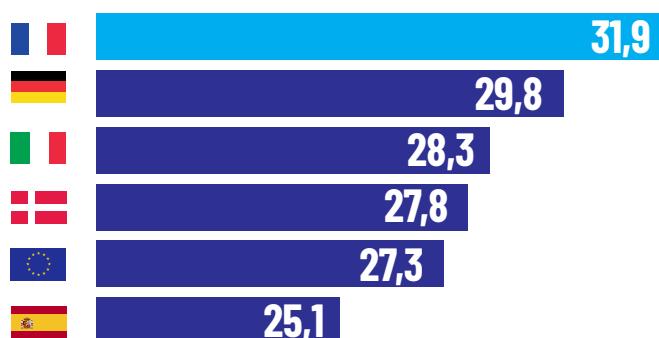


Depuis 50 ans, en part de PIB, **seules les dépenses sociales augmentent. Les dépenses régaliennes de l'État** (défense, éducation, justice, sécurité) **sont globalement stables**, voire en recul relatif. Dans le même temps, on observe une hausse de 7 points de PIB pour les retraites, 2,5 points pour l'assurance maladie et 1,5 point pour la solidarité et le chômage.

Cette évolution traduit un choix collectif implicite : nous avons progressivement **orienté une part croissante de notre richesse vers les transferts sociaux, et en particulier vers les retraites**, sans augmenter les moyens consacrés aux fonctions régaliennes et aux politiques d'avenir.

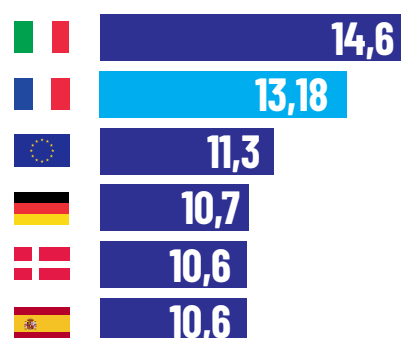
DES NIVEAUX NETTEMENT SUPÉRIEURS À NOS VOISINS

Part des dépenses sociales dans le PIB en % (2024)



Source : Eurostat

Dont retraites en %



Source : Eurostat

CE PHÉNOMÈNE S'EXPLIQUE PAR PLUSIEURS FACTEURS

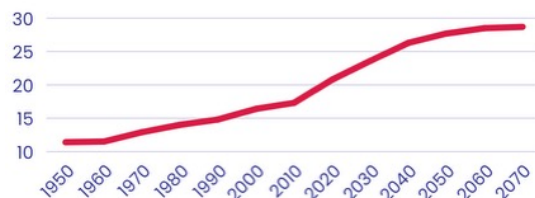


STRUCTUREL, AVEC LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le vieillissement entraîne mécaniquement **une hausse des dépenses et une baisse des recettes**.

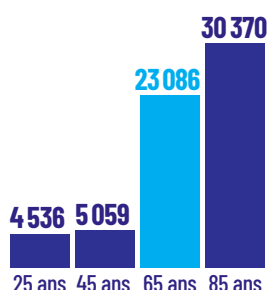
Dans un système financé par le travail, il se traduit par une **diminution du nombre d'actifs, donc des cotisations sociales**, et, dans le même temps, par une **augmentation des pensions de retraite** et des dépenses de santé.

Part des 65 ans et plus dans la population en %



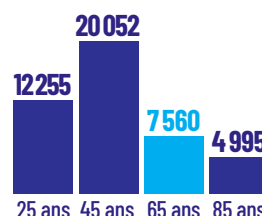
Source : INSEE

Dépenses de protection sociale en €



Source : France stratégie « Protection sociale et vieillissement »

Contribution au financement de la protection sociale en €



Source : France stratégie « Protection sociale et vieillissement »



ÉCONOMIQUE, AVEC L'APPAUVRISSMENT RELATIF DE LA FRANCE EN COMPARAISON AVEC LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

Une partie du niveau élevé des dépenses sociales en France, rapportées au PIB, s'explique par la faible création de richesse.

À prestations comparables en valeur par habitant, **le poids des dépenses apparaît mécaniquement plus élevé dans une économie dont le PIB par habitant progresse moins vite** que chez ses voisins.

Ce décalage est lié à un taux d'emploi plus faible, notamment en raison d'un âge effectif de départ à la retraite plus bas qui réduit de facto le nombre d'actifs et la richesse produite en France.

Part du PIB consacrée aux dépenses sociales

Finlande	32,46 %
France	31,94 %
Autriche	31,82 %
Allemagne	29,83 %
Italie	28,34 %
Belgique	28,68 %
Danemark	27,85 %
Suède	27,36 %
UE	27,34 %
Pays-Bas	26,26 %
Espagne	25,13 %

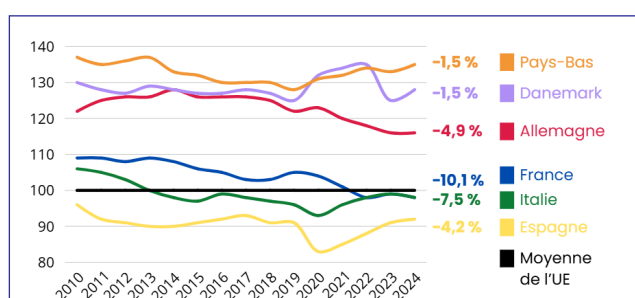
Source : Eurostat

PIB par habitant (neutralisé des écarts de prix)

Luxembourg	96 200 €
Irlande	83 700 €
Pays-Bas	53 800 €
Danemark	50 800 €
Belgique	46 200 €
Autriche	45 900 €
Allemagne	45 500 €
Suède	44 700 €
Finlande	40 900 €
UE	39 700 €
France	39 100 €

Source : Eurostat

Évolution du PIB par habitant entre 2010 et 2024 en standards de pouvoir d'achat



Source : INSEE, Eurostat. Les chiffres sont exprimés en standards de pouvoir d'achat (SPA), c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives.



POLITIQUE, AVEC UNE ABSENCE DE MAÎTRISE DE LA DÉPENSE

Depuis plusieurs décennies, les décisions nécessaires en matière de maîtrise de la dépense sociale ont davantage été reportées qu'assumées. **Plutôt que d'adapter en profondeur notre modèle social aux réalités démographiques et économiques du pays, la priorité a souvent été donnée à des ajustements ponctuels.**

Cette absence de maîtrise de la dépense est particulièrement visible sur les retraites, où la France présente l'un des écarts les plus importants avec ses voisins européens.

En refusant de traiter pleinement cette réalité, la France a laissé s'installer un déséquilibre durable. Sur les retraites, c'est moins d'actifs qui financent davantage de retraités, pendant plus longtemps, avec des pensions plus élevées.

Le MEDEF a, de son côté, porté plusieurs propositions d'économies lors du conclave sur les retraites, mais également dans le champ de la santé, à travers son rapport « Qualité et pérennité du système de santé : les propositions du MEDEF ».

*Nous vivons
au-dessus
de nos moyens,
fragilisant
chaque jour
un peu plus
notre modèle.*

TÉLÉCHARGEZ
LES PROPOSITIONS



LES TROIS FACTEURS



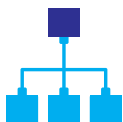
Structurel,
avec le vieillissement
de la population



Économique,
avec l'appauvrissement
relatif de la France



Politique,
avec une absence
de maîtrise de la dépense



QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DIRECTES ?



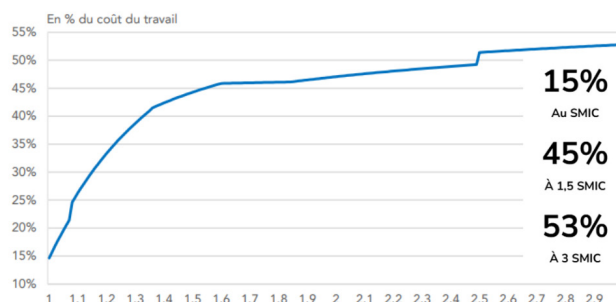
UNE AUGMENTATION CONTINUE DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES SUR LE TRAVAIL ET DONC SUR LES ACTIFS

Le coin socio-fiscal, c'est-à-dire l'écart entre le coût du travail pour l'employeur et le salaire net perçu par le salarié, augmente fortement avec le niveau de rémunération : il atteint environ 15 % au niveau du SMIC, 45 % à 1,5 SMIC et 53 % à 3 Smic.

Concrètement, cela signifie que **lorsqu'une entreprise augmente un salaire, une part importante de cet effort est absorbée par les prélèvements obligatoires sur le travail.**

Ce phénomène contribue à ralentir la dynamique des revenus : alors que le niveau de vie doublait en quinze ans pendant les Trente Glorieuses, et encore sur une vie de travail entre les années 1980 et 2000, **il faut désormais près de quatre-vingt-quatre ans pour doubler son niveau de vie par le travail au rythme des quinze dernières années.**

Coin socio-fiscal pour un célibataire sans enfant en % du coût du travail



Source : calculs Rexecode



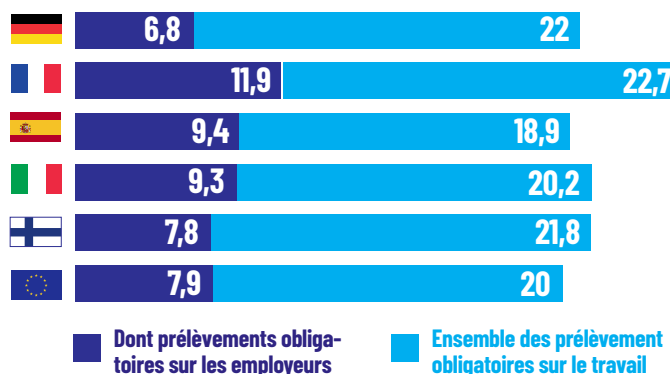
UNE FISCALITÉ LOURDE SUR LES ENTREPRISES QUI GRÈVE LA COMPÉTITIVITÉ FRANÇAISE

La combinaison de cotisations sociales élevées au-delà du SMIC et d'impôts de production importants **renchérit le coût du travail, en particulier pour les emplois qualifiés.** Une part significative de ce coût ne se traduit pas en salaire net, ce qui **limite l'attractivité des rémunérations.**

Cette situation pèse également sur les capacités d'investissement des entreprises et **renchérit le coût des produits fabriqués en France, les rendant moins compétitifs à l'international.**

Elle **pénalise ainsi le développement des activités à forte valeur ajoutée**, alors même que la montée en gamme constitue un enjeu central pour l'économie française.

Prélèvements obligatoires sur le travail en % de PIB en 2023



Source : FIPECO, commission européenne



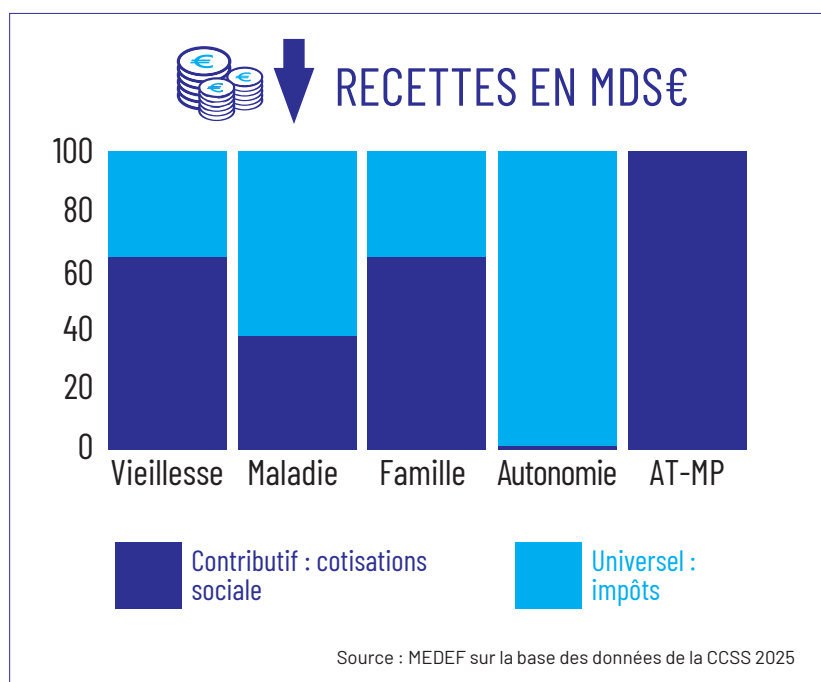
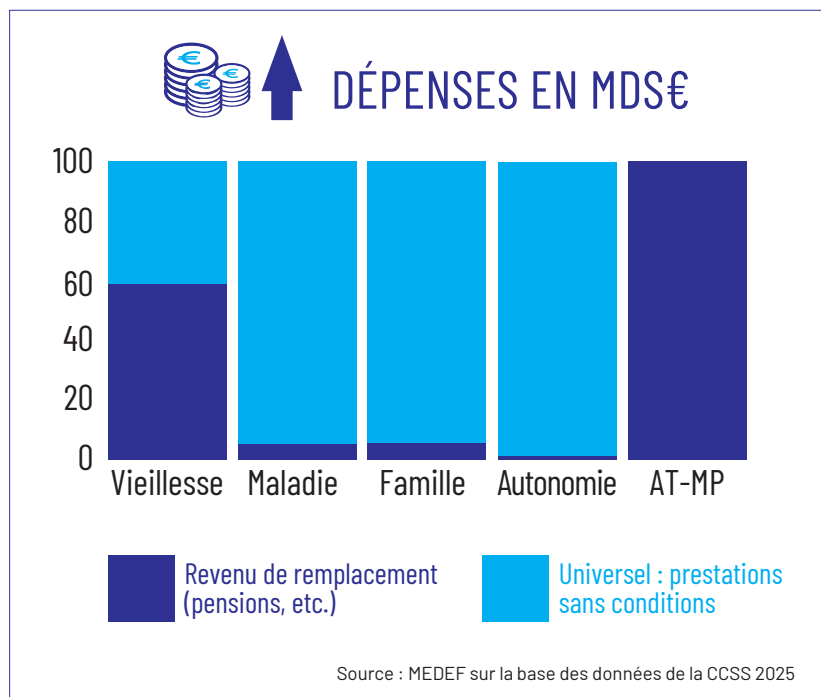
CE POIDS SUR LE TRAVAIL EST-IL LÉGITIME ?

Notre modèle social a changé : **nombre de prestations sociales sont aujourd'hui universelles et bénéficient à tous, pas seulement à ceux qui travaillent.**

Pourtant, leur financement repose encore largement sur le travail. Concrètement, ce sont surtout les actifs et les entreprises qui paient pour des dépenses qui concernent l'ensemble de la population. Des cotisations sociales financent ainsi aujourd'hui des prestations universelles, **sans lien direct avec les contributions versées.**

Ce décalage brouille la lisibilité du système : on ne sait plus clairement qui paie pour quoi.

Répartition des recettes et des dépenses par risque en fonction du caractère universel ou contributif





LA RÉFORME PROPOSÉE PAR LE MEDEF

Moins de cotisations sur le travail, plus de diversification

Le cœur de notre réforme est simple : faire financer les prestations universelles par l'impôt, et non plus par des cotisations sur le travail. Aujourd'hui, des branches comme la maladie et la famille versent des prestations accessibles à tous, mais les financent encore massivement par des cotisations liées à l'emploi.



01. Clarifier « qui paie quoi »

Identifier pour chacune des branches ce qui doit être financé par des cotisations sociales et ce qui doit être financé par l'impôt.



02. Réduire les cotisations employeurs

En conséquence, aligner le montant des cotisations sociales sur le montant des prestations strictement assurantielles



03. Valoriser le travail en rapprochant le net du brut

Réduire également les cotisations salariales pour limiter l'écart entre le salaire brut et le net et encourager l'activité.



04 Diversifier le financement pour le rendre soutenable

Assurer l'équilibre des finances sociales via des nouvelles recettes en provenance d'autres assiettes plus larges que le travail.



01. CLARIFIER « QUI PAIE QUOI »

Une part importante des dépenses de solidarité (par nature universelles et bénéficiant à l'ensemble de la population) est aujourd'hui financée par des cotisations sociales (qui relèvent d'une logique contributive, assurantielle, censées ouvrir des droits individuels aux assurés).

Les cotisations sociales financent aujourd'hui bien au-delà de ce qui relève de l'assurance, avec un **surplus d'environ 45 milliards d'euros pour la branche maladie et 15 milliards d'euros pour la branche famille, après suppression des transferts entre branche de la sécurité sociale***.

Autrement dit, une part importante des cotisations sert à financer des prestations universelles, qui devraient relever de l'impôt.

Écart entre recettes et dépenses contributives (en Md)

	Branche maladie	Branche famille
Recettes de la branche	260	59
Montant de cotisation secteur privé	67	26
Montant de prestations contributives	22	11
Écart	45	15
Total	60	

02. RÉDUIRE LES COTISATIONS POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

La réforme permet **une baisse de 60 milliards d'euros des cotisations sociales employeurs, soit près de 2 points de PIB.**

Aujourd'hui, une partie de ces cotisations est compensée par des dispositifs d'allègements. En baissant directement les cotisations, **ces mécanismes deviennent moins nécessaires permettant de diminuer leur montant** (de 75 à 45 Md€) et de les limiter à 2 SMIC, contre 3 aujourd'hui.

L'objectif est triple : **alléger durablement le coût du travail, simplifier le système, et redonner des marges aux entreprises** pour investir, embaucher et produire en France.



60 Md €

de cotisations employeurs en moins



03. VALORISER LE TRAVAIL

La réforme ne se limite pas à améliorer la compétitivité : elle vise aussi à **mieux reconnaître le travail et rééquilibrer les efforts entre générations.**

Aujourd'hui, le système est largement financé par les actifs. Dans un contexte de vieillissement, cela se traduit par **un transfert croissant des revenus du travail vers les pensions, alimentant le sentiment que le travail ne paie plus suffisamment.**

La réforme répond à cet enjeu en augmentant directement le revenu net des salariés. La baisse des cotisations sociales salariales représente environ 10 milliards d'euros redistribués, soit un gain concret de pouvoir d'achat et un rapprochement entre le brut et le net.

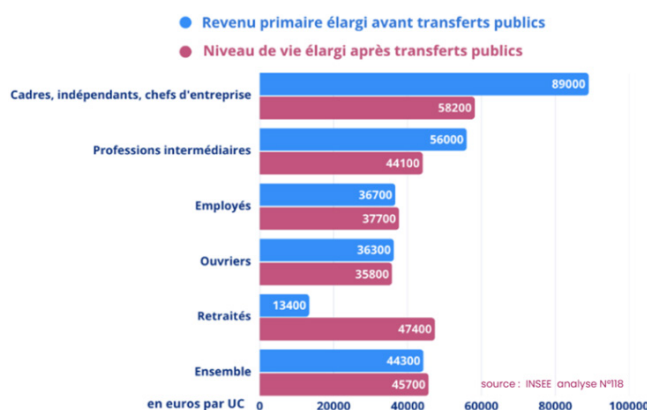
+10 Md €

pour les salariés

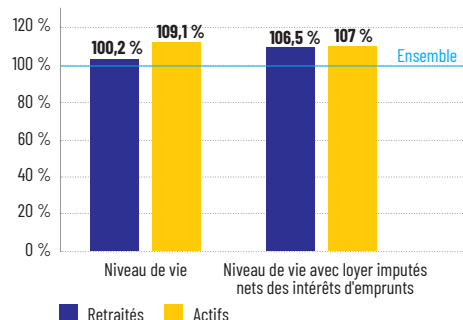
Cette mesure est en partie financée par une mobilisation accrue des retraités les plus aisés, afin de corriger un déséquilibre aujourd'hui marqué entre revenus d'activité et pensions.

Il ne s'agit pas d'opposer les générations, mais de mieux répartir l'effort, en allégeant la pression sur le travail tout en tenant compte des écarts de niveau de vie.

Redistribution entre les ménages



Niveau de vie individuel relatif des retraités et des actifs en 2022 (100 % pour l'ensemble des ménages)



Source : Rapport du COR, juin 2025



04. DIVERSIFIER LE FINANCEMENT

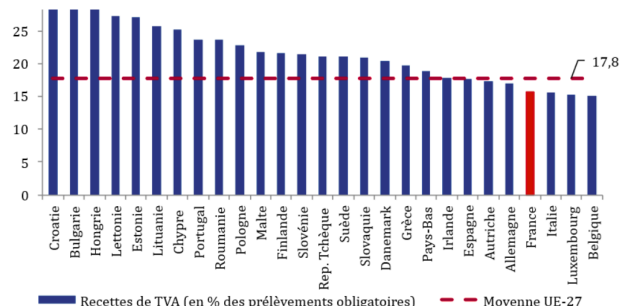
La réforme repose sur un principe simple : alléger le travail sans dégrader les finances publiques.

Pour compenser les baisses des cotisations, trois leviers sont mobilisés en plus des différents effets retours (35,3 milliards d'euros supplémentaires liés à la hausse des recettes sur l'impôt sur le revenu et les sociétés, ainsi que la baisse du montant d'allègements généraux) :

- d'abord, **10 milliards d'euros de cotisations vieillesse employeur** sont mobilisés pour préserver le caractère contributif des recettes de la branche retraite ;
- ensuite, **une hausse de TVA permet de financer 19 milliards d'euros**, via une augmentation de 2,3 points du taux normal, tout en maintenant les différents taux réduits, notamment sur les biens essentiels. **La TVA est aujourd'hui sous mobilisée en France par rapport à ses voisins européens, contrairement au travail ;**
- enfin, un **réalignement fiscal ciblé des retraités les plus aisés apporte 6 milliards d'euros**, avec l'alignement du taux plein de CSG sur celui des actifs et la suppression de l'abattement de 10 % sur les pensions. Les retraités modestes restent protégés.

L'effort est ainsi mieux réparti, le travail est allégé et le financement des retraites conserve sa logique contributive.

Rendement de TVA en % des prélèvements obligatoires en 2021



Taux normal de TVA dans différents pays

Allemagne	19 %	France	20 %
Belgique	21 %	Pays-Bas	21 %
Danemark	25 %	Suède	25 %
Italie	22 %	Espagne	21 %
Portugal	23 %	Grèce	24 %



QUELS SONT LES EFFETS DE CETTE RÉFORME ?

Cette réforme n'a pas vocation, à elle seule, à résorber les déficits de la sécurité sociale. **Elle vise avant tout à recréer les conditions d'une remise en marche de l'appareil productif français et à générer davantage de richesse dans la durée. C'est donc une réforme de long terme**, qui doit s'accompagner à court terme d'efforts sur la maîtrise des dépenses.



UN CHOC DE COMPÉTITIVITÉ DE 16 MILLIARDS D'EUROS POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES.

Après les différentes compensations (hausse des cotisations vieillesse employeurs) et effets retours (allègements généraux et impôt sur les sociétés), **ce sont 16 milliards d'euros nets, rendus aux entreprises pour produire, investir et recruter en France.**

Soit 50 000 € par an en plus pour une entreprise de 50 salariés pour produire, investir et recruter !



UNE VALORISATION DU TRAVAIL PAR UNE HAUSSE DE TOUS LES SALAIRES NETS DANS LE SECTEUR PRIVÉ.

Cette réforme revalorise le travail, avec plus de 10 milliards d'euros redirigés vers l'amélioration des salaires nets, assurant un gain net immédiat pour chaque salarié.

+300 €

par an au niveau du Smic*

+444 €

par an au salaire médian*
(2 800 € brut)

+648 €

par an au niveau du PASS
(4 005 € brut)



UNE RELANCE DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI



CROISSANCE

+0,2 pt de PIB à 5 ans

+0,7 pt de PIB à 10 ans

→ L'équivalent du déficit actuel



EMPLOI

+210 000 à 5 ans

+260 000 à 10 ans

→ L'équivalent de la zone
d'emploi de Nice



BALANCE COMMERCIALE

+0,1 pt de PIB à 5 ans

+0,3 pt de PIB à 10 ans

→ L'équivalent de 70 avions
Rafale par an

→ **Alléger** la pression fiscale sur le travail

→ **Renforcer** la compétitivité des entreprises

→ **Diversifier** les sources de financement

→ **Rendre plus lisible** et cohérent le financement

→ **Mieux répartir** l'effort entre tous les assurés

→ **Faciliter** la production de richesse

*Le calcul a été réalisé sur la base d'une baisse uniforme de cotisation vieillesse, appliquée à l'ensemble de la rémunération.



POUR ACCOMPAGNER CETTE TRANSFORMATION DANS LE TEMPS



UNE REFONTE PLUS LISIBLE DES COMPTES SOCIAUX

Nous avons reconstitué les équilibres financiers du système.

Mais aujourd'hui, **ces équilibres ne constituent pas une règle et ne sont pas visibles dans les comptes sociaux.**

Dans chaque branche, tout est mélangé au sein des comptes financiers et des lois de financement : cotisations et impôts financent indistinctement l'ensemble des dépenses.

Résultat, il est impossible de garantir dans le temps que le financement reste cohérent avec la nature des

prestations. L'enjeu est l'enjeu est en milliards de milliards d'euros.

Concrètement, cela suppose de les rendre visibles dans les comptes, en distinguant :

- ce qui relève de l'assurance (financé par les cotisations);
- et ce qui relève de la solidarité (financé par l'impôt).

Cette séparation permet de suivre dans le temps le respect de la règle, de mieux identifier l'origine des déséquilibres et de piloter plus efficacement le système.



UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE ET PLUS RESPONSABLE

Aujourd'hui, **la sécurité sociale est gérée à court terme**, sans véritable vision d'ensemble. Or, **ses dépenses sont structurelles et nécessitent un pilotage dans la durée.**

PASSER À UNE LOGIQUE PLURIANNUELLE.

La création d'une loi de programmation sur 5 ans permettrait de fixer une trajectoire claire, avec des objectifs par branche. Les lois annuelles viendraient ensuite simplement ajuster cette trajectoire.

GARANTIR LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE.

L'instauration d'une règle d'or permettrait d'encadrer les dépenses et d'assurer un retour à l'équilibre sur le cycle économique, avec des mécanismes automatiques de correction.

RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DES COMPTES.

Un comité indépendant serait chargé de produire des projections fiables et des hypothèses économiques réalistes, pour éviter les prévisions trop optimistes.

ENFIN, CLARIFIER LES RESPONSABILITÉS.

Les partenaires sociaux piloteraient les dépenses contributives (liées aux cotisations). L'État piloterait les dépenses de solidarité (financées par l'impôt).



FAQ SUR LA RÉFORME

• Réformer le financement est-il une nécessité ?

La maîtrise des dépenses sociales reste indispensable, mais le choix du financement produit aussi des effets économiques majeurs. Aujourd'hui, le financement de la protection sociale repose principalement sur le travail, alors même que le vieillissement réduit progressivement la part des actifs dans la population. Rééquilibrer les assiettes de financement permet donc d'alléger ce qui pèse sur l'emploi et la production tout en adaptant durablement le modèle social aux évolutions démographiques.

• Pourquoi utiliser la TVA ?

La TVA pénalise moins l'emploi et la production que les prélèvements assis sur le travail. Contrairement à la CSG, elle ne renchérit pas les exportations françaises (augmentation du coût du travail) et s'applique également aux produits importés consommés en France. Associée à une baisse des cotisations employeurs, elle permet ainsi de financer une réduction du coût du travail, d'améliorer la compétitivité et de soutenir la réindustrialisation et le made in France.

• La TVA est-elle un impôt injuste ?

Les travaux du Conseil des prélèvements obligatoires et de la Cour des comptes montrent que le poids de la **TVA varie relativement peu entre le deuxième et le neuvième décile de revenu**. De plus, son caractère potentiellement régressif est fortement réduit lorsqu'on raisonne sur l'ensemble du cycle de vie et devient ensuite largement compensé par les politiques publiques et les prestations sociales qu'elle finance. Les pays nordiques montrent qu'une TVA importante peut coexister avec un haut niveau de redistribution et de faibles inégalités.

• La réforme pénalise-t-elle les plus précaires ?

Non. La hausse concerne uniquement le taux normal de TVA, alors qu'une grande partie des dépenses contraintes des ménages modestes relève de taux réduits. Pour un salarié au SMIC, le surcoût est estimé à environ 10 à 15 € par mois, tandis que la baisse des cotisations salariales augmente le salaire net d'environ 32 € par mois. Le gain de pouvoir d'achat reste donc positif, sans compter les effets bénéfiques sur la revalorisation des grilles salariales.

Mouvement des entreprises de France
55 avenue Bosquet - 75007 Paris
Tél. : 01 53 59 19 19



www.medef.com



MEDEF



@medef



MEDEF

| MAI 2026 |